
DESTINATAIRES : Au personnel des installations concernées de la zone 3

EXPÉDITEUR : Patrice Brunet, chef de service des activités techniques – Zone 3

DATE : Le 21 mai 2021

OBJET : **Traitement extérieur contre les araignées**

Veuillez prendre note que le traitement extérieur contre les araignées s'effectuera le jeudi 27 mai, de 8 h 30 à 12 h, pour les installations suivantes :

- Hôpital Anna-Laberge ;
- CLSC de Châteauguay ;
- CHSLD de Châteauguay ;
- Centre de services ambulatoires de la rue Lauzon ;
- Centre de réadaptation en déficience physique – Installation Châteauguay ;
- Centre de réadaptation en dépendance de Saint-Philippe.

Nous vous rappelons qu'il est important de bien fermer toutes les fenêtres durant la période d'arrosage.

Par ailleurs, nous vous informons qu'il est possible qu'une odeur soit perceptible pendant une courte durée, mais nous vous confirmons que le tout est inoffensif.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Merci de votre habituelle collaboration

PB